CAMPAGNE DU NAVIRE OCÉANOGRAPHIQUE « PRÉSIDENT-THÉODORE-TISSIER » DANS LE SECTEUR ATLANTIQUE IBERO-MAROCAIN ET SUR LES COTES SUD DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Commentaires sur les fonds prospectés et sur les cartes établies

par Cl. Maurin et S. Di Meglio

La campagne effectuée par le navire océanographique «Président-Théodore-Tissier», de novembre 1959 à février 1960, est la troisième organisée au cours de ces dernières années par l'Institut des Pêches en Méditerranée occidentale.

Son but est l'évaluation des possibilités de chalutage sur les côtes d'Algérie et dans les régions voisines. En effet, comme dans beaucoup de régions méditerranéennes les conditions naturelles des côtes algériennes sont défavorables au chalutage. Les fonds de pêche, dont la superficie est réduite, sont surexploités. Dans ces conditions, il est important de chercher à trouver de nouvelles possibilités de travail au large des côtes algériennes et dans les régions voisines : plateau de la Galite, abords du canal de Sicile, côte marocaine de Méditerranée et région atlantique ibéro-marocaine.

L'objectif de cette campagne peut donc être résumé en deux points :

- 10) Relevé des fonds chalutables sur le talus du plateau continental à partir de 200 m environ de profondeur vers le large.
- 2º) Comparaison du rendement dans les différentes régions pour délimiter les zones dans lesquelles la pêche aux arts traînants peut être développée et celles où il est nécessaire de ralentir l'activité des chalutiers.

Une telle entreprise nécessite l'emploi d'une méthode précise, mise au point sur les côtes françaises de Méditerranée. Elle est appliquée de la manière suivante :

- a) l'étude préalable des cartes marines permet de délimiter les zones où, a priori, le chalutage est possible;
- b) la zone choisie fait l'objet d'une prospection d'ensemble au sondeur ultra-sonore à vitesse lente, Kelwin-Hugues ;
- c) le navire procède à une étude plus détaillée des fonds à l'aide d'un sondeur ultrasonore S.C.A.M. Cette étude permet de juger si le chalutage est possible;
 - d) si les résultats sont concluants, le chalutage expérimental est effectué.

Ces chalutages expérimentaux sont généralement faits de jour mais si les résultats obtenus sont satisfaisants, une nouvelle pêche est faite de nuit au même endroit. On peut comparer ainsi les rendements diurnes et nocturnes. La durée de chaque traict est en principe de 2 heures mais elle est prolongée jusqu'à 4 heures chaque fois qu'il est nécessaire d'estimer le rendement commercial d'un fond.

Pour que les comparaisons de rendements soient valables, le même type de chalut a été partout utilisé.

Il s'agit d'un filet en nylon étudié spécialement pour les travaux du « Président-Théodore-Tissier "» en Méditerranée. Ses caractéristiques sont les suivantes : longueur du bourrelet : 42 m, corde de dos : 28 m, maille du corps du filet : 40 mm de côté, maille de la poche : 25 mm. Dans la plupart des cas, une double poche, en mailles de 12 mm, a été placée à l'extrémité du chalut. Elle a permis d'établir des relations fort intéressantes sur l'effet sélectif des mailles.

Du 26 novembre au 28 février 1960, 71 chalutages ont été faits de cette manière entre le cap St-Vincent et le canal de Sicile. Ils ont été complétés par 25 dragages et, chaque fois que cela a été possible, par des observations "in situ" à l'aide de la tourelle à immersion Galeazzi.

A la suite de ces observations il a été possible de dresser des cartes des zones chalutables situées sur le bord du plateau continental et sur son talus. Ces cartes ont été établies de manière à mettre en évidence le rendement de chaque zone. Au nombre de 5, elles couvrent les régions suivantes :

- 10) Région du proche Atlantique : du cap St-Vincent à Fédala ;
- 2º) Côte sud occidentale de la Méditerranée : de Ceuta, pointe Almina, à Nemours, cap Noé ;
- 30) Région ouest algérienne : des îles Zaffarines à Alger ;
- 4º) Algérie centrale et orientale : d'Alger à Bône ;
- 50) Région de la Galite et du détroit de Sicile : de Bône au banc des Esquerquis.

Des renseignements succincts mais suffisants pour permettre l'interprétation de ces cartes qui seront publiées dans la Revue des Travaux de l'Institut des Pêches, sont donnés ici.

Région du proche Atlantique

10) Partie nord.

Au-delà de l'isobathe des 300 m et jusqu'à 700 m, une vaste zone chalutable s'étend du sud du cap St-Vincent à l'ouest nord-ouest de Cadix. Cette zone est séparée en deux parties par une fosse profonde située au sud du cap Santa Maria. Les fonds sont généralement doux, constitués de vase compacte, sauf aux abords de la fosse du cap Santa Maria où la vase, de couleur jaune, est très fluide.

De 300 à 500 m environ, ces fonds sont caractérisés par la présence en quantité considérable d'une anémone de grand fond, l'Actinauge richardi.

Au-delà de 500 m, l'invertébré caractéristique est Isidella elongata qui est relativement peu abondante.

Les fonds à Actinauge richardi sont riches en poissons de toutes sortes et plus particulièrement en merlus, baudroies, sabres, Lepidopus caudatus, et gros chinchards. Le rendement moyen en poisson s'établit, de jour, autour de 350 à 400 kg dont 150 à 200 de merlus. De nuit, il est un peu plus faible: 150 à 250 kg, dont 40 à 50 de merlus.

Les crevettes profondes, Aristeus antennatus et Aristeomorpha foliacea, communément appelées "crevettes rouges" sont abondantes sur les fonds à Actinauge richardi à partir de 400 m de profondeur et sur les fonds à Isidella elongata, jusqu'à 700 m. Les meilleures zones à crevettes sont situées aux abords de la fosse du cap Santa Maria et immédiatement à l'est de cette fosse.

Dans l'ouest nord-ouest de Cadix, la vase est légèrement sableuse et les Pénéidés laissent la place aux Pandalidés de profondeur, notamment *Plesionika edwardsii*. Cette crevette n'est d'ailleurs pas très abondante.

20) Partie centrale.

A partir de Cadix et jusqu'au large du détroit de Gibraltar, le talus du plateau est sableux. Les fonds prospectés, 500 à 700 m, sont de rendement très moyen en comparaison des précédents. Les apports atteignent au maximum 100 kg, dont 50 de chiens et 10 de merlus de taille moyenne.

30) Partie sud.

Cette partie correspond à la portion de la côte marocaine comprise entre le sud-ouest du cap Spartel et le nord-ouest de Mehedia.

Il convient d'y distinguer deux zones assez différentes.

a) Entre 150 et 250 m, les fonds, vaseux, sont continuellement dragués par les chalutiers espagnols et marocains. Ils sont nettement surexploités, le rendement en poisson est moyen ou faible.

Les merlus de taille moyenne sont assez peu nombreux, seuls les chinchards sont assez abondants courant décembre. La richesse de ces fonds est essentiellement la crevette rose : Parapenaeus longirostris.

A l'époque de cette étude, le rendement en crevettes, inférieur à 30 kg par traict de 2 heures, n'est pas très élevé. A partir du mois d'avril et jusqu'en juillet, les apports en *Parapenaeus* sont nettement plus importants.

b) A partir de 250 m et jusqu'à 600 m, les fonds, également vaseux, sont beaucoup plus riches en poissons. Un traict de 2 heures ramène en moyenne 200 kg de poisson. Les merlus de belle taille entrent pour moitié dans les quantités pêchées. Les crevettes sont très abondantes surtout à partir de 500 m dans la partie nord de la zone. L'espèce la plus fréquente est la grosse crevette rouge Plesiopenaeus edwardsianus, magnifique crustacé qui atteint 30 cm de longueur.

Côte sud occidentale de la Méditerranée

L'examen de cette carte met en évidence 2 faits :

- a) la zone des fonds chalutables s'étend loin vers le large puisque, chose rare en Méditerranée, on peut draguer jusqu'à 30 milles environ de la côte;
 - b) cette zone est séparée en 2 parties distinctes par le cap des Trois Fourches.
- 10) De Ceuta au cap des Trois Fourches, il est facile de chaluter sauf dans la partie centrale où se trouvent 2 grands bancs rocheux: le banc du Xauen et le banc du Tofino.

A partir de 200 m jusqu'à 400 m environ, les fonds sont constitués de vase légèrement sableuse assez riche. Le rendement moyen y est de 100 à 150 kg au traict. On y pêche surtout des merlus de taille moyenne, des baudroies, des scorpènes (Scorpaena scrofa et elongata), des raies et des chiens. Pour les crevettes, Parapenaeus longirostris n'y est pas très abondant mais on y trouve grande quantité d'espèces de petite taille sans valeur commerciale.

Au-delà de 500 m, la vase est sableuse et couverte de l'échinoderme Brisingella coronata. Raies et chiens exceptés, les poissons comestibles sont rares. En revanche, les Trachyrhynchus pullulent.

2º) A l'est du cap des Trois Fourches, le plateau continental est large, mais marqué par une activité volcanique intense. Le talus est parsemé de dycks et de bancs entourés de coraux du genre Dendrophilia. La partie sud de cette zone est surexploitée, elle est fréquentée par des chalutiers de Beni-Saf et de Melilla. Le rendement en poisson y est faible. Les apports ne dépassent pas 40 à 60 kg par traict.

La partie nord de cette zone est beaucoup plus riche. Très accidentée, elle est encore peu fréquentée par les chalutiers. C'est dans ces parages que le «Président-Théodore-Tissier» a découvert des zones chalutables entre 250 et 550 m où les grondins (*Trigla lyra*) abondent. En moins de 2 heures de traict, il a capturé près de 100 kg de ces poissons. Les langoustines sont abondantes à partir de 350 m de profondeur.

Ces fonds chalutables se situent entre les bancs découverts au cours de cette campagne : les bancs Guiard et Campillo. Le chalutage est possible et de bon rendement sur ces bancs, mais il n'est pas sans danger, leurs bords étant couverts de Dendrophylies.

Dans la partie nord-est de la zone, le chalutage est possible surtout au nord-ouest du banc de l'Alidade. On y pêche des Aristeus antennatus.

Région ouest algérienne

Cette carte, qui concerne la zone comprise entre les îles Zaffarines et Alger, reprend partiellement la partie est de la zone précédente. De plus, elle apporte quelques précisions sur les fonds à crevettes situés à l'ouest, au nord et à l'est du banc de l'Alidade.

Avec les îles Habibas on pénètre dans la région proprement algérienne. Le talus du plateau continental est partout extrêmement heurté. Le chalutage n'est possible que dans les baies d'Arzew-Mostaganem et de Castiglione. Dans ces deux régions les fonds inférieurs à 200 m sont nettement surexploités, le rendement y est très faible.

Au large, si le rendement en poisson demeure médiocre, les crevettes constituent une importante richesse. Au cours de l'année 1959, la pêche de la crevette a considérablement diminué. Le « Président-Théodore-Tissier » a vérifié ce phénomène mais a retrouvé des quantités importantes d'*Aristeus* et d'*Aristeomorpha* au large de Castiglione.

La carte présente en outre deux courts parcours chalutables relevés par le « Président-Théodore-Tissier" au nord-ouest de Cherchell.

Algérie centrale et orientale

Cette carte met en évidence les mêmes caractéristiques que celles indiquées pour la région des îles Habibas et Alger: talus étroit extrêmement accidenté, chalutage difficile et limité aux baies.

Dans cette région mouvementée, le « Président-Théodore-Tissier » s'est efforcé de trouver, plus au large, des fonds chalutables sur le bord du plateau ou sur son talus

Il en a découvert en baie de Bougie, au nord de Mansourhia et au large du cap Toukouch. Il s'est également efforcé d'accroître l'aire de travail des chalutiers au large de Philippeville.

Dans tous ces secteurs encore inconnus des chalutiers locaux, le rendement s'est révélé bon en merlus, scorpènes, ainsi qu'en crevettes rouges, principalement Aristeus antennatus. Au large de Philippeville entre 300 et 600 m de profondeur le rendement moyen d'un traict de 2 heures est de 100 à 150 kg dont 20 à 30 d'Aristeus.

Région de la Galite et du détroit de Sicile

Cette région fait pendant à celle qui s'étend au large des côtes marocaines de Méditerranée. Séparée de cette dernière par une zone fortement accidentée, elle constitue une sorte de plateau profond qui s'étale largement entre la Galite et le détroit de Sicile. La carte permet d'en préciser les caractères.

De Bône au banc des Esquerquis le talus du plateau continental est généralement accidenté de profondeur entre 450 et 700 m et souvent encombré de zones rocheuses. Il n'est chalutable qu'au large de Bône, au nord-ouest de La Calle, au sud-ouest de la Galite et de part et d'autre du banc des Esquerquis.

Ces zones étroites sont, au moins jusqu'à la longitude de Tunis, fort intéressantes car extrêmement riches en crevettes, tout particulièrement en *Aristeomorpha foliacea*. Il s'agit de fonds vaseux à *Isidella*. Les captures de cette crevette rouge faites par le « Président-Théodore-Tissier » sont remarquables. Au large de Bône et au sud-ouest de la Galite plus de 50 kg d'*Aristeomorpha* ont été ramenées par le chalut en moins de 2 heures de traict.

A l'est de la longitude de Tunis, les fonds chalutables situés de part et d'autre du banc des Esquerquis présentent des caractères différents. Une vase assez sableuse les recouvre. Ils sont surtout riches en merlus moyens, sebastes et langoustines.

En deçà d'une ligne qui correspond aux profondeurs de 400 à 450 m s'étend, à l'est de la Galite, un vaste plateau profond, calme, parsemé seulement de temps à autre de bancs rocheux. On n'y a pas pêché des crevettes sauf des *Parapenaeus* dans sa partie centrale.

Les poissons peu abondants sont de qualité: Mullus surmuletus, Mullus barbatus, de grande taille et merlus moyens.

On peut tirer de l'étude de ces cinq cartes quelques enseignements fort utiles pour l'avenir du chalutage en Algérie.

Le littoral algérien proprement dit est défavorisé pour le chalutage. Les fonds côtiers sont surexploités, les fonds du large, généralement riches, sont trop limités pour assurer des apports suffisants. Au contraire, à l'est et à l'ouest de l'Algérie, s'étendent de vastes zones où le rendement est bon. Il y a là d'importantes ressources intéressantes à exploiter pour les chalutiers algériens.

De plus, il est souhaitable que les chalutiers de l'ouest algérien puissent travailler dans le proche Atlantique permettant ainsi d'éviter la surexploitation actuelle des fonds côtiers méditerranéens.

Institut des Pêches maritimes. Laboratoire de Sète.